



Blohorn[®]
— FORMATION —

By Blohorn Avocats

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

GRENOBLE

Avec plus de 2500 sessions de formation en droit social et ressources humaines dispensées ces 23 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction est de 95% de clients très satisfaits.



Jeudi 21 mai 2026 :

Actualité sociale de 8h30 à 12h30
Accueil à partir de 8h00 autour d'un
petit-déjeuner

Prochaine session

Jeudi 24 septembre 2026



Park Hotel Grenoble

10 place Paul Mistral
38000 GRENOBLE

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous au 04.38.02.12.75 afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.



Animateur

Rachel BOIVIN

Juriste droit social



Tarifs

Convention annuelle 2026 (4 sessions)
Frais pédagogiques : 3 683 € HT

PUBLICS CONCERNÉS

Chefs d'entreprises, Responsables services RH, Collaborateurs spécialisés en Droit Social, Experts-Comptables, Collaborateurs paie (aucun prérequis nécessaire)

ACTUALITÉ EN DROIT SOCIAL

Ce deuxième trimestre s'annonce riche en actualités sociales et RH : une occasion incontournable pour faire le point sur les évolutions législatives et réglementaires qui impactent directement vos pratiques. Au programme : rappel des mesures clés de la loi de finances 2026, éclairages opérationnels sur la reconversion professionnelle et l'entretien de parcours professionnel, focus sur les nouvelles aides à l'apprentissage, sans oublier les avancées en matière de transparence des rémunérations. Nous reviendrons également sur des sujets structurants tels que l'ouverture du passeport de prévention aux employeurs et le nouveau référentiel CNIL sur la conservation des données RH.

Côté jurisprudence, l'actualité est particulièrement dense : liberté d'expression des salariés, congés payés et arrêt maladie, forfait jours, évolution de la rémunération variable, licenciement, discrimination, ou encore impact de l'intelligence artificielle et rôle du CSE... autant de décisions récentes qui redessinent le cadre juridique et appellent à une vigilance accrue.

Enfin, cette session vous apportera des clés concrètes sur le thème technique du trimestre : préparer et sécuriser vos sanctions disciplinaires, depuis le choix de la mesure jusqu'au respect rigoureux de la procédure, pour limiter efficacement les risques contentieux.

Thèmes

L'ACTUALITÉ LÉGALE ET RÉGLEMENTAIRE :

- Conclusion, exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paie
- Hygiène et sécurité au travail

L'ACTUALITÉ DES CONVENTIONS COLLECTIVES

L'ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE :

- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

OBJECTIFS

- Analyser les nouvelles précisions législatives et jurisprudentielles ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise ou pour ses clients.

MÉTHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Adaptation de l'animateur et du power point en fonction des participants
- Diagnostic préalable et test d'évaluation final via Quizzweb
- Tour de table (selon le nombre de participants)

CONTENU

L'ACTUALITÉ LÉGISLATIVE

Rappel LF 2026 – Les mesures sociales et RH

Période de reconversion professionnelle et entretiens de parcours professionnels : les précisions attendues

Transparence des rémunérations : calendrier et contenu de l'avant-projet de loi

Actualité paie et cotisations sociales

- Réduction générale dégressive unique (RGDU) : les précisions du BOSS
- Actualisation de la doctrine du BOSS sur les exonérations sociales applicables aux heures supplémentaires et intégration des frais professionnels
- Taxe d'apprentissage
- Contribution AGEFIPH : modèles relatifs aux dépenses de partenariat

« Référentiel » fixant la « durée de conservation » des données liées à la gestion des RH publié par la CNIL.

Dérogation temporaire au repos dominical pour les JO 2030

Ouverture du portail : Passeport de prévention

Thème technique : préparer et sécuriser une sanction disciplinaire

L'ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE

Liberté d'expression du salarié

- La liberté d'expression mise en balance avec l'intérêt de l'employeur
- Lettre de licenciement : la mention de propos du salarié n'est pas nécessairement une atteinte à sa liberté d'expression
- Propos injurieux ou vifs : une vraie différence en termes de justification d'un licenciement
- Licenciement nul pour atteinte à la liberté d'expression : l'employeur ne rembourse pas les allocations-chômage

Congés payés, durée du travail et épargne salariale

- Articulation CCN et CP en arrêt maladie
- Appréciation de la limite de 24 jours de CP en période de maladie

Licenciement, rupture et discrimination

- Arrêt de travail d'origine professionnelle : une faute grave antérieure autorise un licenciement
- Un salarié peut contester son licenciement malgré une transaction intervenue en cours de contrat
- Contentieux en discrimination : la fourniture des bulletins de paie des collègues
- IA et consultation du CSE : premières décisions des juges du fond
- Défaut d'entretien professionnel : l'abondement CPF n'est pas automatique

Exécution du contrat :

- Application erronée d'un accord et forfait jours
- Précisions sur l'ancienneté pour le droit au maintien de salaire légal
- Modification de la méthode de calcul de la rémunération variable et accord du salarié

Paie :

Erreurs d'application de la participation et redressement URSSAF